

Etat d'avancement de la mutualisation

Bilan de l'année 2020 arrêté au 16/12/2020

- L'année 2020 a été particulièrement impactée par le contexte de la crise sanitaire. Elle n'a pas permis de préparer les concertations nécessaires avec les Communes pour le renouvellement de certaines conventions de mutualisation.
 - Dans ces circonstances des avenants de prolongation de 6 mois, ont donc été conclus avec les communes en ce qui concerne le SIG et le service salubrité.
- Ce document présente l'avancement de tous les projets de mutualisation, les actions qui ont été menées en 2020 ainsi que les perspectives connues pour 2021.
- Un nouveau schéma de mutualisation doit être élaboré et adopté en 2021, suite au renouvellement des conseils municipaux, pour la durée de la prochaine mandature. L'objectif est de le réaliser en étroite coordination avec les travaux du projet de territoire en cours.

Projets mutualisés actifs

1. AGAT – Adhésion au Groupement d’Achat Territorial (p 4)
2. Mise en conformité par rapport au RGPD (p 5)
3. Caméras Nomades de vidéo protection (p 6)
4. Logiciel – Gestion financière et RH (p 7)
5. Système d’Information Géographique (p 8)
6. Police Municipale Mutualisée (p 9)
7. Salubrité des logements (p 10)
8. Collecte et traitement des dépôts sauvages (p 11)

Actions transversales

9. Animation du réseau de l’agglomération (p 12)

Tableau de synthèse des communes participantes (p 13)

1. AGAT Adhésion au Groupement d'Achat Territorial

Communes participantes

10/15

pour 14 entités au total

- Beauchamp
- Bessancourt
- Cormeilles en Parisis + CCAS
- Eaubonne
- Ermont
- Franconville + Caisse école
- Frépillon
- Herblay
- La Frette sur Seine
- Le Plessis Bouchard
- Montigny lès Cormeilles
- Pierrelaye
- Saint Leu la Forêt
- Sannois + CCAS
- Taverny + CCAS

Repères

- Habitants : ~157.600 habitants
- Entre 3 et 8 collectivités participantes par marché
- Coûts par communes en 2020
 - Beauchamp : 2 marchés / 1100€
 - Bessancourt : 1 marché / 550 €
 - Taverny : 1 marché / 550€

Ce qui a été fait en 2020

- Un comité de pilotage s'est tenu le 24 novembre 2020 pour faire le point sur les travaux du groupement et définir les prochains marchés à lancer avec la particularité d'avoir conviées les communes non-adhérentes afin de susciter leur intérêt
- 5 marchés ont été lancés depuis le lancement du groupement (fin 2018):
 - Achat de prestations pour la mise en conformité par rapport au RGPD (2019)
 - Achat de fournitures papier et enveloppes (2019)
 - Participation de l'agglomération, Beauchamp, Bessancourt, La Frette-sur-Seine, Le Plessis Bouchard, Sannois, Taverny et son CCAS
 - Achat et maintenance de défibrillateurs (2020)
 - Participation de 4 communes (Bessancourt, Franconville, Sannois, Taverny) et de l'agglomération
 - Abonnements magazines et périodiques (2020)
 - Participation de 2 communes (Beauchamp, Taverny) et de l'agglomération
 - Réalisation de plans topographiques et géolocalisation de réseaux (2020)
 - Participation de 2 communes (Beauchamp, Bessancourt) et de l'agglomération

Perspectives 2021

- Préparation des ateliers CAVP / Communes pour le renouvellement de la convention AGAT au 1^{er} semestre 2021 avec pour objectif d'augmenter le nombre de communes adhérentes
- Modification statutaire de manière à permettre à la CA VAL PARISIS de passer au nom et pour le compte des Communes des procédures de passation des marchés publics (nouvelle possibilité offerte par la loi engagement et proximité)
- Mise en œuvre d'un réseau entre les acheteurs CAVP et Communes = 1^{ère} réunion envisagée en juin 2021
- Lancement des marchés publics sollicités par les Communes lors du COPIL du 24 novembre 2020

Périmètre

- Agglomération
 - Coordonnateur de tous les achats
 - Signataire des pièces marché
 - Gestion des passages en CAO de l'agglomération
- Commune
 - Libre choix de participation
 - Participation à la procédure de passation du marché : validation des pièces techniques et analyse des offres en binôme
 - Exécution des marchés
- Forfait de participation dégressif en fonction du nombre de membres participants : de 550€ si moins de 5 membres à 400€ si plus de 11 membres

Gains

- Economie sur les coûts de passation du marché (coûts de publication et temps humain de préparation et d'analyse)
- Economies escomptées grâce aux volumes d'achat si l'expression du besoin est suffisamment standardisée

2. Mise en conformité par rapport au RGPD

Communes participantes

4/15

- Beauchamp
- Bessancourt
- Cormeilles en Parisis
- Eaubonne
- Ermont
- Franconville
- Frépillon
- Herblay
- La Frette sur Seine
- Le Plessis Bouchard
- Montigny lès Cormeilles
- Pierrelaye
- Saint Leu la Forêt
- Sannois
- Taverny

Repères

- Habitants : ~27.600 hab.

Ce qui a été fait en 2020

- Marché en 3 lots :
 - Audit et prestations mise en conformité
 - DPD (Délégué à la Protection des Données) externalisé et mutualisé
 - Outil « Logiciel RGPD »
- Attribution des 3 lots du marché à 2 fournisseurs différents : 1 prestataire unique pour les lots 1 et 2 , 1 fournisseur de la solution logicielle
- L'achat groupé a permis de réaliser un audit complet pour chaque commune pour 3 800€ TTC ou 5 100€ TTC selon la taille de la commune
- Le Délégué à la Protection des Données externalisé et mutualisé revient à 684 € TTC par commune et par mois
- Suite à des difficultés d'exécution, intervention de la CA VAL PARISIS pour accompagner les communes dans leurs relations avec les prestataires

Perspectives 2021

- Afin d'éviter les difficultés d'exécution rencontrées en 2020, la CAVP va coordonner les besoins des Communes pour l'année 2021 de manière à anticiper les questionnements des prestataires sur l'établissement des factures

Périmètre

- 3 lots de prestations :
 - Mise en conformité initiale
 - DPD externalisé
 - Outil de gestion et de suivi de la conformité
- Marché sur 3 ans
- Participation de l'agglomération sur une partie du périmètre

Gains

- Accompagnement par l'agglomération des communes demandeuses pour mener à bien les différentes démarches de mise en conformité, car ces actions sont inédites et non maîtrisées par les communes
- Compétences spécifiques issues de prestations externes car non disponibles en interne
- Economies sur les prestations de mise en conformité RGPD via une recherche constante des actions mutualisables, la rédaction partagée de documents, la mise en œuvre et la gestion d'une seule instance d'outil informatique
- Economies escomptées grâce aux actions de formation groupées ou plusieurs collectivités partagent la même session => mais cela n'a pas pu être mis en œuvre
- Un DPD (Délégué à la Protection de Données) commun pour plus de retours d'expérience partagés, une veille réglementaire et des bonnes pratiques partagées => bénéfice non constaté à ce jour

3. Caméras Nomades pour la vidéo protection

Communes participantes

15/15

- Beauchamp
- Bessancourt
- Cormeilles en Parisis
- Eaubonne
- Ermont
- Franconville
- Frépillon
- Herblay
- La Frette sur Seine
- Le Plessis Bouchard
- Montigny lès Cormeilles
- Pierrelaye
- Saint Leu la Forêt
- Sannois
- Taverny

Repères

(chiffres du 01/01 au 11/11)

- Habitants : ~280.500 habitants
- Début de mise en œuvre : avril 2018
- Budget global pour les communes en 2020 : ~102k€

Ce qui a été fait en 2020

- 8 communes ont bénéficié du dispositif en 2020
- 1 caméra a été déplacée sur demande d'une commune
- 6 caméras supplémentaires ont été installées par rapport à 2019

	Nb de caméras en service
Cormeilles-En-Parisis	7
Eaubonne	1
Franconville	5
Herblay	7
Le Plessis-Bouchard	1
Montigny-Lès-Cormeilles	2
Sannois	4
Taverny	1
TOTAL	29

Perspectives 2021

- Reprise de l'installation de nouvelles caméras nomades grâce à la fin du déploiement prioritaire du réseau de caméras fixes, qui mobilise actuellement toutes les ressources
- Migration des caméras sur réseau 4G sécurisé

Périmètre

- Agglomération :
 - Achat du matériel et mise en œuvre sur le terrain
 - Analyse des images via le CSU
- Commune :
 - Vérification de la possibilité d'installer la caméra selon les autorisations préfectorales
- Durée maximale de la mise à disposition d'une caméra : 3 ans
- Facturation d'une part fixe pour la pose/dépose (1 900€ si caméra sans mât, 3 100€ si caméra avec mât) et d'une part variable avec un montant fixe par jour calendaire (11€) pour les frais de fonctionnement

Gains

- Les implantations ont permis de répondre rapidement à des besoins de protection de secteurs ciblés. La gestion de la délinquance locale en a été nettement facilitée.
- Pas d'investissement pour la commune, ni besoin de disposer d'une expertise spécifique

4. Logiciel – Gestion financière et RH - Beauchamp

Communes participantes

1/15

- Beauchamp
- Bessancourt
- Cormeilles en Parisis
- Eaubonne
- Ermont
- Franconville
- Frépillon
- Herblay
- La Frette sur Seine
- Le Plessis Bouchard
- Montigny lès Cormeilles
- Pierrelaye
- Saint Leu la Forêt
- Sannois
- Taverny

Repères

- Habitants : 8.800
- ETP agglo : 4h/mois
- Hébergement CAVP du serveur virtualisé 2020 : 1.272 €
- Maintenance 2020 : ~6.600 €
- Maintenance prévisionnelle 2021: ~6.700 €

Ce qui a été fait en 2020

- RH : 13 patches
 - Passage en version 5.6
 - 5 incidents signalés dont 4 coupure internet CAVP
- FINANCES : 1 patch
 - Passage en version 7.5
 - Mise à jour du certificat serveur de Beauchamp
 - 1 incident envoi de mails
- Comité de pilotage organisé le 25 février 2020 pour réaliser le bilan de la convention sur les 3 premières années et préparer la nouvelle convention qui démarre début 2021 pour une durée de 4 ans

Perspectives 2021

- Maintenir la qualité du service

Périmètre

- Modules CIRIL concernés :
 - Gestion financière
 - Gestion des ressources humaines
- Hébergement des modules sur les serveurs de l'agglo
- Facturation annuelle, en fin d'année
 - des couts d'hébergement des modules
 - des coûts de maintenance des modules
- Relation contractuelle avec CIRIL portée par l'agglomération
- Relation fonctionnelle avec CIRIL portée par Beauchamp

Gains

- Les utilisateurs bénéficient des importantes améliorations réalisées sur l'infrastructure technique de l'agglo: changement des serveurs, nouvelles salles serveurs avec redondance, accès fibre...
- Charge et temps d'exploitation informatique assurée par l'agglomération
- Compétences techniques sur Ciril bien maîtrisées au sein de l'agglomération et qui bénéficient à Beauchamp

5. SIG Système d'Information Géographique

Communes participantes

15/15

- Beauchamp
- Bessancourt
- Cormeilles en Parisis
- Eaubonne
- Ermont
- Franconville
- Frépillon
- Herblay
- La Frette sur Seine
- Le Plessis Bouchard
- Montigny lès Cormeilles
- Pierrelaye
- Saint Leu la Forêt
- Sannois
- Taverny

Repères

- Habitants : ~280.500
- 2 ETP à l'agglo
- ~200 utilisateurs dans les communes
- Budget estimé 2021 en légère augmentation par rapport à 2020 :
 - Agglomération : 63 168 € TTC
 - Global communes : 63 168 € TTC

Ce qui a été fait 2020

- De nouvelles données disponibles à l'échelle de l'Agglomération
 - 560 couches de données en octobre 2020
 - Le stationnement vélo : amélioration et mise à jour des données OpenstreetMap en interne à partir de la prise de vue aérienne et de collecte de données sur le terrain.
- Mise à jour des données SIG sur le terrain
 - Acquisition d'une tablette avec GPS et une connexion 4G
 - Installation et paramétrage du logiciel « Collector »
 - Premiers tests techniques très concluant en juillet
 - En septembre mise à jour des nouveaux quartiers (Gare de Montigny-Beauchamp, Bois Rochefort à Cormeilles-en-Parisis, Les Bayonnes à Herblay, Les Meuniers à Bessancourt, nouveaux quartiers de Pierrelaye, ZAC d'Ermont-Eaubonne etc...)
 - En cours mise à jour des centres villes et des quartiers de gare
 - Les éléments mis à jour (place pour personne à mobilité réduite, stationnement vélo, aménagement cyclable, signalisation horizontale, sens de circulation, équipements, point d'apport volontaire, aires de jeux, arrêts de bus, nouvelles adresses, commerces/entreprises etc...)
- Mise en place des applications « Villes »
 - Destinés aux communes qui souhaitent gérer leurs propres données SIG sur des compétences communales.
 - 10 villes sur les 15 disposent actuellement d'une application.
 - Richesse de contenu et suivi de mises à jour très hétérogènes.
 - Certaines communes manquent de temps et de moyens pour alimenter leur application.

Perspectives 2021

- Un avenant au contrat de mutualisation a permis de prolonger les conditions actuelles jusqu'au 30 juin 2021 (délibération bureau communautaire du 17 novembre).
- Des scénarios d'évolution de la mutualisation seront proposés en début d'année 2021 au comité SIG ainsi qu'aux élus de la commission aménagement, environnement et tourisme.
- Echanges et adaptation de la convention de mutualisation entre mars et mai 2021
- Nouvelle convention de mutualisation prévue au BC du 8 juin 2021

Périmètre

- Agglomération :
 - Achat et mise à disposition de la solution logicielle
 - Hébergement informatique complet : stockage, gestion, sauvegardes des données
 - Fourniture des référentiels de données : cadastre, adresses, fond plan et photos aériennes
- Communes :
 - Consultations par toutes les Communes
 - Création et mise à jour de données locales

Gains

- 1 application dédiée par ville pour faciliter la gestion par les communes qui saisissent des données
- Des fonctionnalités regroupées dans les nouvelles applications pour faciliter la recherche de données
- Investissements pris en charge par l'agglomération : 0 € en 2020
- Fonctionnement : répartition 50-50 entre l'agglomération et l'ensemble des communes des charges de maintenance, exploitation SI et RH
- Meilleure connaissance du territoire
- Informations métier partagées

6. PMM – Police Municipale Mutualisée

Communes participantes

Nuit : 15/15 – Soirée : 8/15

- | | |
|---|-------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Beauchamp | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bessancourt | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cormeilles en Parisis | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Eaubonne | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ermont | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Franconville | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Frépillon | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Herblay | |
| <input checked="" type="checkbox"/> La Frette sur Seine | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Le Plessis Bouchard | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Montigny les Cormeilles | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pierrelaye | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Saint Leu la Forêt | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sannois | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Taverny | |

Repères

- 1 directeur et 27 agents pour les 2 brigades
- Montant refacturé aux communes en 2020 (chiffres pour 4 trimestres) : 1 047 506 €
- Dépenses agglo 2020 : 1 331 876 €
- Budget 2021 estimé :
 - Dépenses : 1 576 085 € :
 - 1 401 509 € charges de personnel,
 - 174 576 € autres charges (dont formation, équipements, ...)
 - Recettes : 900 000 € remboursement des communes

Ce qui a été fait en 2020

- Intégration de la Commune d'Ermont à la PMM à compter du 1er novembre 2020
- Evolution des effectifs et de l'organisation
 - Recrutement de 2 chefs de service supplémentaires, d'un moniteur en maniement des armes
 - Recrutement d'un agent cynophile avec chien spécialisé recherche de stupéfiants
 - Formations intenses des policiers municipaux
 - Mutualisation de formation avec les polices municipales locales (sur l'armement par exemple)
- Amélioration de l'outillage métier
 - Acquisition d'un logiciel métier
 - Acquisition de 11 caméras piéton et d'équipements de géo-verbalisation et de 2 nouveaux relais radio supplémentaires en prévision sur Frépillon et La Frette
- Poursuite de l'approfondissement des relations avec les communes et les partenaires
 - Rencontre bimensuelle entre les Maires des communes adhérentes à la PMM et le directeur de la Police Intercommunale
 - Prorogation de la convention de coordination 2017 en attente du renouvellement en 2021
- Préfiguration de la réorganisation de la PMM sur demande des Communes membres

Perspectives 2021

- Mise en œuvre de la réorganisation de la PMM (fusion des 2 brigades)
- Recrutement d'un chef de service et de plusieurs agents PMM
- Acquisition de caméras piéton supplémentaires
- Mise en œuvre de l'accès aux fichiers nationaux de la PN (système d'identification des véhicules et fichier national des permis de conduire)
- Renouvellement de la convention de coordination
- Mise en place d'une réunion mensuelle avec les responsables des police municipales des communes membres de la police municipale mutualisée

Périmètre

- Horaires soirée : 16h30 – 1h15
- Brigade volante : 18h30 – 3h15
- Horaires nuit : 20h30 – 5h15
- Soirée : ~73.000 habitants
- Nuit : ~247.000 habitants

Gains

- Amélioration de l'efficacité des interventions sur le territoire grâce à :
 - de bonnes relations avec les partenaires (Police Nationale et Gendarmerie...)
 - une parfaite connaissance du territoire par les équipes intervenant sur le terrain
 - des synergies avec les polices municipales locales
- Les retours d'expérience tendent à démontrer que le dispositif mis en œuvre répond bien à l'attente des élus et apporte satisfaction
- Importante présence sur le terrain (chiffres du 1^{er} janvier au 31 octobre 2020)
 - 154 missions communes avec PM locales
 - 41 missions communes avec force Etat
 - 5 060 heures sur le terrain
 - 1 796 interventions
 - 149 interpellations et présentation OPJ
 - 4 201 patrouilles

7. Salubrité des logements

Communes participantes

11/15

- Beauchamp
- Bessancourt
- Cormeilles en Parisis
- Eaubonne
- Ermont
- Franconville
- Frépillon
- Herblay
- La Frette sur Seine
- Le Plessis Bouchard
- Montigny lès Cormeilles
- Pierrelaye
- Saint Leu la Forêt
- Sannois
- Taverny

Repères

- Habitants : ~161.800
- 1 ETP à l'agglo qui a en charge également les Autorisations préalables de mise en location « Permis de louer »
- Démarrage : septembre 2017
- Budget 2021 : ~ 50.000€/ an

Ce qui a été fait en 2020

- Organisation d'un Comité technique le 6 octobre 2020
- Le nombre de dossiers confiés en 2020 est à l'équilibre total par rapport à 2019, soit 30 nouveaux dossiers transmis par les communes
- 26 dossiers clos en 2020 dont 14 avec travaux faits
- 36 dossiers sont à ce jour actifs, c'est-à-dire en cours de suivi

Dossiers salubrité mutualisés	Dossiers nouveaux ouverts en 2020	Dossiers clôturés en 2020	DONT Dossiers clos en 2020 avec travaux	Dossiers en stock (= tout dossier en cours au 11/12/2020)
Frépillon (2019)	0	0	0	0
Le Plessis-Bouchard (2019)	0	0	0	0
Sannois	0	0	0	0
La Frette -sur-Seine (2019)	1	0	0	1
Herblay	0	0	0	1
Beauchamp	1	0	0	2
Pierrelaye	3	2	1	3
Cormeilles en Parisis	2	0	0	3
Bessancourt	6	6	0	8
Saint-Leu-la-Forêt	11	9	6	9
Montigny-lès-Cormeilles	6	9	7	9
TOTAL	30	26	14	36

Perspectives 2021

- Révision de la convention dont la date de fin est le 30/06/21 : un avenant à la convention de mutualisation a permis de prolonger les conditions actuelles jusqu'au 30/06/21.
- Intégration de la Commune d'Ermont au dispositif
- Poursuite de la coordination avec l'expérimentation du « permis de louer » sur les 4 Communes concernées : Cormeilles-en-Parisis, Le Plessis-Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles et Pierrelaye
- Animation d'un réseau des inspecteurs de salubrité du territoire

Périmètre

- Prise en charge des signalements de logements ne respectant pas le RSD Règlement Sanitaire Départemental
- Réalisation des visites terrain, rédaction des rapports de visite et des mises en demeures éventuelles pour le compte des Communes. Les courriers officiels sont signés par chaque maire concerné
- Transfert des cas relevant de l'insalubrité à l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- Transfert des dossiers relevant d'un risque de péril aux Communes

Gains

- Des propriétaires qui comprennent mieux les demandes, leurs obligations, les aides qu'ils peuvent recevoir et qui réalisent les travaux en conséquence
- Meilleure efficacité des démarches
- Réalisation par les propriétaires des travaux demandés dans la majorité des dossiers
- Lors du départ d'un locataire avant la fin d'une procédure, contrôle des travaux du logement grâce au dispositif « permis de louer »

8. Collecte et traitement des dépôts sauvages

Communes participantes

12/15

- Beauchamp
- Bessancourt
- Cormeilles en Parisis
- Eaubonne
- Ermont
- Franconville
- Frépillon
- Herblay
- La Frette sur Seine
- Le Plessis-Boucard
- Montigny lès Cormeilles
- Pierrelaye
- Saint Leu la Forêt
- Sannois
- Taverny

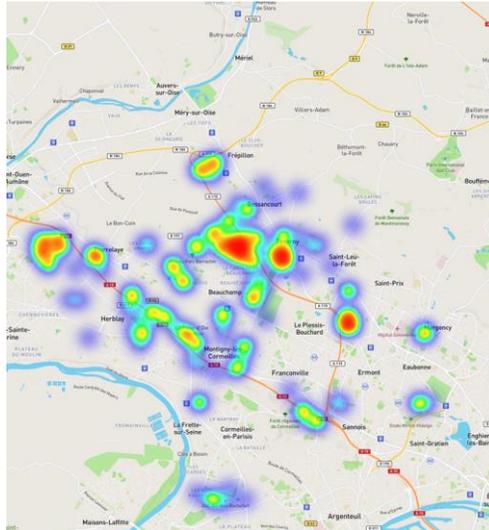
Repères

(chiffres du 01/01 au 31/09 car factures non reçues ensuite)

- Habitants : ~217.000
- Démarrage : septembre 2017
- Coût moyen de l'intervention : 339 €
- Coût moyen de la tonne de dépôt traité : 372 €
- 137 signalements effectués pour ~90 000 € de prestations
- 0,5 ETP à l'agglo
- 10 utilisateurs réguliers enregistrent des signalements

Ce qui a été fait en 2020

- Intégration de la Commune du Plessis Boucard (décembre 2020)
- Carte des points chauds du territoire / Tonnage et montants des prestations



1er/01/2020 au 31/09/2020	Tonnage	Montant prestations assurées
BESSANCOURT	3,3	3 053 €
CORMEILLES	90,16	13 062 €
FRANCONVILLE	4,4	2 873 €
HERBLAY	58,64	29 854 €
MONTIGNY	12,3	8 781 €
PIERRELAYE	4,12	3 341 €
SANNOIS	3,56	2 350 €
St LEU	4,48	4 215 €
TAVERNY	59,41	21 881 €
Total des communes	240,37	89 410 € TTC

Perspectives 2021

- Mise en œuvre de dispositifs dissuasifs de type vidéosurveillance (factices, nomades...)?
- Renouvellement du marché juillet 2021
- Evolution du dispositif en intégrant l'enlèvement des dépôts sauvages au niveau des Bornes d'Apport Volontaire ?

Périmètre

(chiffres du 01/01 au 31/09)

- Enlèvements sur la voie publique de dépôts sauvages divers et/ou spécifiques (85 % des demandes)
- Enlèvement en centre technique de produits triés (5 % des demandes)
- Mise à disposition de bennes (2 %)
- Les signalements pour les voiries d'intérêt communautaire sont réalisés et pris en charges par les villes
- 28 % des signalements traités avec un caractère d'urgence (traité en 2h)

Gains

- Sécurisation du traitement des déchets dangereux. Pour l'amiante : nécessité de remplir les formulaires ad hoc avant la prestation
- Mise à disposition de moyens d'intervention spécifiques aux besoins grâce au prestataire (camion grappin, benne à ordures ménagères...)
- Délai d'intervention : généralement le lendemain du signalement sauf pour l'amiante (faute de formulaire rempli)

9. Animation du réseau de l'agglomération

Communes participantes

15/15

- Beauchamp
- Bessancourt
- Cormeilles en Parisis
- Eaubonne
- Ermont
- Franconville
- Frépillon
- Herblay
- La Frette sur Seine
- Le Plessis Bouchard
- Montigny lès Cormeilles
- Pierrelaye
- Saint Leu la Forêt
- Sannois
- Taverny

Repères

- ~15 rencontres organisées sur l'année, tous services confondus

Ce qui a été fait en 2020

- Rencontres entre services de l'agglomération et des Communes
 - Services techniques : réunions mensuelles courtes (sauf en dehors des périodes de confinement) pour aborder les sujets opérationnels concernant toutes les Communes. Présence en moyenne d'une dizaine de Communes à chaque fois. Par ailleurs, des réunions spécifiques pour toutes les communes ayant transféré l'éclairage public ont eu lieu pour présenter le nouveau marché (échancier des travaux sur les 9 ans et schéma directeur)
 - Finances & Ressources Humaines : contrairement aux autres années, aucune réunion n'a été tenue en 2020 eu égard au contexte sanitaire compliqué. Par contre, il a eu des échanges de mails sur le réseau RH sur des questionnements relatifs à la gestion RH en situation de crise
 - Développement économique et emploi : plusieurs visioconférences ont eu lieu avec les managers de villes des Communes, sur l'application « commerces » mise en place durant le 1^{er} confinement, sur les aides aux entreprises ...
- Communication
 - Envoi hebdomadaire d'informations à destination des Communes intéressées sur l'actualité de l'agglomération et l'organisation d'actions conjointes
 - Echanges d'informations entre les services des collectivités

Perspectives 2021

- Suite au COPIL AGAT en date du 24 novembre 2020, il a été sollicité la mise en œuvre d'une rencontre biannuelle entre les services acheteurs (CA VAL PARISIS et Communes) = 1^{ère} réunion envisagée en juin 2021

Périmètre

- Services techniques
- Finances
- Ressources Humaines
- Communication
- Développement économique et Emploi

Gains

- Meilleure intégration communautaire
- Aide entre les services
- Etablissement d'une relation de confiance
- Partage d'informations pour plus d'efficacité

Synthèse des communes participantes

(au 16/12/2020)

COMMUNE	LOGICIEL CIRIL	SIG	PM NUIT	PM SOIREE	SALUBRITE LOGEMENTS	DEPOTS SAUVAGES	CAMERAS NOMADES	AGAT	RGPD
BEAUCHAMP	OK	OK	OK	OK	OK	NON	OK	OK	OK
BESSANCOURT		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
CORMEILLES EN PARISIS		OK	OK	NON	OK	OK	OK	OK	NON
EAUBONNE		OK	OK	NON	NON	NON	OK	NON	NON
ERMONT		OK	OK	OK	NON	NON	OK	NON	NON
FRANCONVILLE		OK	OK	NON	NON	OK	OK	OK	NON
FREPIILLON		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
HERBLAY SUR SEINE		OK	OK	NON	OK	OK	OK	NON	NON
LA FRETTE SUR SEINE		OK	OK	NON	OK	OK	OK	OK	NON
LE PLESSIS BOUCHARD		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
MONTIGNY LES CORMEILLES		OK	OK	OK	OK	OK	OK	NON	NON
PIERRELAYE		OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	NON
SAINT LEU LA FORET		OK	OK	OK	OK	OK	OK	NON	NON
SANNOIS		OK	OK	NON	OK	OK	OK	OK	NON
TAVERNY		OK	OK	NON	NON	OK	OK	OK	NON
Nombre communes	1	15	15	8	11	12	15	10	4

Échéance des conventions	31/12/2020	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2021	31/12/2020	31/12/2021	02/05/2021	31/12/2021	SO
Avenant prolongation		30/06/2021			30/06/2021				

- Renouvellement du schéma de mutualisation pour la nouvelle mandature en lien étroit avec le projet de territoire
 - Etape stratégique de construction du schéma de mutualisation pour identifier et construire les objectifs à atteindre et les priorités de la mandature 2020-2026
 - Cette réflexion pourrait aboutir à la création de services communs sur des activités ressources telles que : commande publique, juridique, informatique, formations, santé au travail, prévention, gestion de la paye...
- Etudes en cours actuellement
 - Archivage physique et électronique (report du budget prévu en 2021 pour une AMO sur l'archivage électronique)
 - Mise en œuvre du RLPI
- Autres projets potentiels à étudier avec la construction du schéma de mutualisation
 - Réflexion sur les besoins éventuels des villes en postes mutualisés
 - Renforcement des relations techniques villes / CAVP : réunion des DGS, groupes de travail RH et finances, groupes projets spécifiques.
 - Mutualisation autour de l'informatique
 - Cartographie des logiciels métier dans les communes en vue d'achats groupés éventuels
 - Modification statutaire de manière à permettre à la CA VAL PARISIS de passer au nom et pour le compte des Communes des procédures de passation des marchés publics (nouvelle possibilité offerte par la loi engagement et proximité)
- Evaluation complète des politiques déjà lancées avec l'implication des élus, des agents des villes, des administrés, des partenaires le cas échéant